

**Stéphane BARRÉ**

Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray
Maire d'Oissel

Séverine BOTTE

Conseillère Départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray

Le 8 mars 2019

Monsieur Olivier WANBECKE
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale
5 place des Faïenciers
76037 ROUEN CEDEX

Objet : *Collège Charcot d'Oissel, Dotation Globale Horaire, alerte*

Monsieur le Directeur académique,

Je souhaite vous alerter par la présente sur l'incompréhension et les craintes exprimées quant à une dégradation des conditions d'enseignement lors de la prochaine rentrée, par les parents d'élèves et le Conseil d'administration du collège Jean-Charcot d'Oissel, classé en Réseau d'Éducation Prioritaire.

En effet, le niveau de Dotation Globale Horaire attribué à cet établissement, ainsi que la suppression envisagée d'une classe de 4ème entraînent, en l'état, une projection pour le mois de septembre, de plus de 27 élèves par classe à partir des effectifs actuels des élèves de 5ème (109 élèves dont 7 en classe ULIS). Un seuil bien trop élevé pour assurer un enseignement efficient et un soutien personnalisé aux élèves en difficultés.

D'après les informations en ma possession, la projection des effectifs sur laquelle vos services se basent fait état de 94 élèves en ne prenant pas en compte, en particulier, les 7 élèves scolarisés en ULIS. J'ai du mal à comprendre cette différence au regard de la situation actuelle des effectifs du collège.

Car comment comprendre que 5 classes de 5ème actuellement puissent entraîner 4 classes de 4ème à la rentrée ?

Je me permets d'ailleurs de vous préciser qu'au cours de l'année 2018 des élèves n'ont pu être scolarisés dans ce collège et ont du être inscrits à Saint-Etienne-du-Rouvray ou, selon le souhait des familles, inscrits dans le privé pour maintenir une proximité avec leur domicile.

../..

Je ne vois pas une possible baisse des effectifs de ce collège qui pourrait motiver la suppression d'une classe à la rentrée, d'autant que les importants travaux de réfection dont il a fait l'objet de la part du Département, ont nettement renforcé son attractivité. De plus, le maintien de la 5^e classe de 4^{ème} permettrait la création d'un poste de professeur d'histoire-géographie.

Il me semble par conséquent important que vous puissiez procéder à un réexamen de cette situation, sans attendre la prochaine rentrée. Et dans cette optique, je souhaiterais que vous accédiez à la requête de l'équipe enseignante et des parents d'élève, à laquelle je me suis associée, d'être reçus par vos services.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de ma haute considération.

Séverine BOTTE



Conseillère Départementale